



DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !

BON À SAVOIR...

- Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.
- **En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers.** Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir :

- **Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...**
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.



ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.

ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.



Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique contactez-nous :

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL)
du Loiret et d'Eure-et-Loir •
Espace Conseil France Rénov'

02 38 62 47 07

**CONSEIL GRATUIT,
NEUTRE ET
PERSONNALISÉ**



Luray



Mars/avril 2025

“Les
Clairet,”

Parole d'élus

Le printemps est synonyme de changement.

Changement de rythme, avec l'arrivée des jours plus longs et plus lumineux.

Changement de climat. Après les frimats du matin, place aux giboulées, que l'on espère peu fournies, après les phénomènes pluvieux de cet hiver, elles-mêmes remplacées très vite par le soleil, que l'on attend généreux et annonciateur d'un renouveau de la nature.

Du côté de la mairie, nous ne dérogeons pas à cette règle.

En effet, après une longue carrière au service des collectivités, dont près de 10 ans dans notre commune, notre secrétaire générale, Corinne Pommereau, a souhaité faire éclore ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons un joyeux printemps, fait de nouvelles couleurs, nouvelles senteurs et nouveaux horizons.

Qui dit départ, dit arrivée : bienvenue à Amélie Delaporte.

Par ailleurs, cette saison sera synonyme de nouvelles animations à la bibliothèque et dans le village, ainsi que de nouveaux travaux, dont ceux du futur réfectoire.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés via Les Clairet, notre site internet et le panneau pocket.

Enfin, le changement est aussi lié au comportement.

Attention à votre conduite et votre stationnement au sein de notre village ; pensez à entretenir vos trottoirs et caniveaux ; respectez les horaires de tonte, taille et autres travaux bruyants...

Bon printemps à toutes et à tous !

Le conseil municipal

Actualités

■ Comité FNACA

Mercredi 19 mars 2025, aura lieu la cérémonie commémorative de la fin de la Guerre d'Algérie, avec la participation de la municipalité suivant le programme ci-dessous :

- **18h00** : Rassemblement rue du 19 Mars 1962.
Dépôt de gerbe et lecture de l'ordre du jour.
- **18h30** : Monuments aux Morts, place du 14 juillet, dépôt de gerbe.
Lecture du message de M. le Ministre par M. Avenard, Maire.
Lecture du message de la FNACA.

La population est invitée à participer nombreuse.

■ Ecole Jules Ferry

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 auront lieu à l'école Jules Ferry :

- **vendredi 28 mars** de 17h à 19h
- et **samedi 29 mars 2025** de 9h à 11h.

L'entrée se fera Place de Cerghizel (rue de l'ancienne Mairie).

Merci de vous munir :

- du livret de famille ;
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- de la pièce d'identité du responsable légal de l'enfant ;
- d'une attestation médicale, stipulant que l'enfant a reçu les vaccins obligatoires pour son âge,
- du carnet de santé (vaccinations à jour) ;
- du jugement en cas de séparation des parents ou de garde alternée.

■ Emplois saisonniers

La Mairie recrute des étudiants pour la période estivale.

- **Emploi** : services techniques (entretien des espaces verts, voirie et bâtiments) et secrétariat
- **Période** : juin, juillet, août
- **Durée hebdomadaire** : 35 heures
- **Permis B**

Les candidatures, accompagnés d'un CV, sont à déposer en mairie **avant le 15 mai 2025** ou par mail mairie.luray@wanadoo.fr

■ Taille des haies

Pour les particuliers, il n'existe pas de règle spécifique en matière d'entretien des haies, mais au printemps la plupart des haies sont susceptibles d'abriter des espèces protégées.

Aussi, l'Office français de la biodiversité vous invite à éviter la taille et l'élagage du 15 mars au 31 juillet, pendant la période de nidification des oiseaux. Par ailleurs, l'article L411-1 du code de l'environnement interdit de détruire ou perturber ces espèces et leurs habitats.

Pour rappel

Les arbres, arbrisseaux et arbustes ne peuvent être plantés qu'à une distance minimale de :

- 0,50 m si leur hauteur ne dépasse pas 2 m
- 2 m de la limite de propriété (article 671 du Code Civil), si leur hauteur dépasse 2 m.

Agenda de mars

■ Bibliothèque

- **Mercredi 12 mars** de 15h00 à 16h30, Atelier arts créatifs à partir de 12 ans : réalisation de portes-clés en cuir (sur réservation).
- **Samedi 15 mars** de 14h00 à 15h00, Atelier musical : Relaxation sonore pour adultes et adolescents (sur réservation).

■ Salon des vins et de la gourmandise

Samedi 15 mars, de 10h00 à 19h30 et **dimanche 16 mars**, de 10h00 à 17h00, le Lions Club Dreux-Doyen, vous convie au 12e salon des vins et de la gourmandise à l'Agora de Vernouillet. Au profit de l'association «Enfants, Cancer et Santé», retrouvés 30 exposants viticulteurs et producteurs du terroir. Entrée gratuite.

■ Théâtre - Art en scène

Samedi 22 mars, à partir de 20h30 à l'espace Clairet, théâtre Art en scène (cf. le flyer joint).

■ Salon artisanal

Le CLIC et l'association d'Art Pictural de Luray organisent la 2^e édition du salon artisanal de Luray, **samedi 29 mars** de 14h00 à 17h00 **et dimanche 30 mars** de 10h00 à 17h00, à l'espace Clairet.

Retrouver 23 exposants en peinture, poterie, bijoux, crochet (amigurumi), vitraux, sculpture chantournée, ours en tissu, impression 3D, objet au tour à bois, gravage et découpage laser.

Des démonstrations seront réalisées sur place : encre chinoise, poterie, bijoux, imprimante 3D, graveur laser...

Nous serons ravis de vous accueillir. Venez Nombreux.

Agenda d'avril

■ Bibliothèque

- **Samedi 19 avril** de 10h30 à 11h30, Atelier arts créatifs : initiation à la couture pour adultes et adolescents à partir de 12 ans (sur réservation).

En bref...

■ Collecte des déchets verts

Nous vous rappelons que l'Agglomération de Dreux ne procède plus à la collecte des déchets verts en porte-à-porte et qu'il vous appartient d'apporter vos déchets verts en déchetterie. Rendez-vous dans la déchetterie la plus proche afin de déposer vos déchets végétaux (tontes de pelouse, branchages, feuilles mortes, ...). Pour cela, consulter les horaires et les conditions d'accès sur le site suivant <https://www.sitreva.fr/decheteries/les-decheteries/horaires-et-coordonnees>

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'Agglomération de Dreux organise des réunions d'informations pour les communes du territoire afin de proposer aux habitants d'adopter un composteur, et donc de transformer les biodéchets en ressources pour la terre. Programmation des prochaines réunions et modalités administratives pour obtenir votre composteur sur <https://www.dreux-agglomeration.fr/actualite/tri-des-biodechets-passons-a-laction/>